

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

17h30 : Remerciements aux parents, aux enseignants et à l'élue pour leur présence.

Présents : Mme BAUMANN Aurélie, directrice de l'école

Mme TOURNIER Carine, enseignante

Mr HUGON Antoine, enseignant

Mme MARAIS Annie, adjointe à l'éducation

Mr ELASRI Fayçal, parent élu titulaire

Mr REMONGIN Loïc, parent élu titulaire

Mme GAILLARD Delphine, parent élu titulaire

Mme GUIBRETEAU Elise, parent élu suppléante

Mr LIMERAT, parent élu suppléant

Mme POEY, parent élue suppléante

Excusés : M. Henri PORTE, Inspecteur Angoulême Est

Ordre du jour

1- Bilan de rentrée

2- fonctionnement de l'école

3- Projets

4- PPMS, sécurité et travaux

5- Coopérative scolaire et farandole des parents

6- Questions diverses

1. Bilan de rentrée

- **L'équipe enseignante** : décharge de direction assurée par Anne Dorado
- **ATSEM** : Patricia BOUISSOU est remplacée par Florence CHEVAILLIER le vendredi après-midi.
- **Les effectifs**

Répartition par classe 2025-2026	
PS/MS/GS - 7/8/8	23
PS/MS/GS - 7/8/8	23
PS/MS/GS - 7/8/8	23
TOTAL	69

Répartition par niveau 2025-2026	
CYCLE I	80
PS	21
MS	24
GS	24
TOTAL	69

Prévisions par niveau 2026-2027	
CYCLE I	80
TPS	0
PS	(21) 25
MS	21
GS	24
TOTAL	70

Les effectifs sont similaires à ceux de l'année dernière.

➤ **Vigipirate urgence attentat :**

A tour de rôle chaque classe (soit l'enseignant soit l'ATSEM) assure le matin le contrôle de l'entrée des enfants et des parents dans l'école entre 8h30 et 8h40. La porte d'entrée est fermée à 8h40 et lorsque quelqu'un se présente à l'entrée de l'école, un adulte se détache de sa mission pour venir ouvrir et vérifier l'identité de la personne. C'est pris sur le temps de travail de l'agent. Le personnel

redouble de vigilance notamment vis à vis des livreurs et des colis reçus. Ils sont systématiquement ouverts et contrôlés.

À la sortie de 16h25, une animatrice de garderie assure le contrôle des personnes entrant dans l'école. Seuls les parents et les personnes désignées par eux par écrit fournissant un justificatif d'identité sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école.

2. Fonctionnement de l'école

➤ **Règlement intérieur de l'école** , modifications votées :

- horaires de garderie 7h30 – 8h30
- hygiène : il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'école **et aux abords**
- **il est interdit** de jeter des mégots de cigarette devant l'entrée de l'école
- les parents doivent **consulter régulièrement** le **cahier de liaison numérique et peuvent contacter l'enseignant.e via l'application toutemonecole.com.**
- Si l'enfant porte des lunettes, **les parents indiquent en début d'année si les lunettes doivent être portées ou non pendant la récréation et les activités motrices.**
- **Il est interdit de prendre des photos ou vidéos des enfants et du personnel de l'école lors des sorties ou dans l'enceinte de l'école sans autorisation préalable.**
- La circulation automobile est **strictement** interdite sur la Paix.
- **L'utilisation du téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'école.**

➤ **Communication avec les familles :**

Le site toutemonecole.com regroupe les informations relatives à l'école (informations générales, contacts...) et est public.

Chaque classe bénéficie d'un blog sur toutemonannee.com qui présente des publications, des photos de travaux d'élèves et des activités, un cahier de liaison virtuel pour chaque parent. Ce blog est privé et protégé par des mots de passe individuels remis à chaque parent en début d'année.

- **Protocole pHARe (Plan contre le Harcèlement à l'École) :** Une attention particulière est apportée aux signes de harcèlement. En maternelle nous le formulons ainsi aux enfants : « prendre soin des copains ».
- **Éducation à la sexualité :** en maternelle nous éduquons les enfants au respect de l'intimité et du consentement.
- **APQ (Activité physique quotidienne) :** Les enfants pratiquent des activités motrices tous les jours. Nous invitons les parents à privilégier les déplacements pédestres ou à vélo et à se garer plus loin. Nous privilégions les déplacements à pied pour les sorties dans la commune et nous organisons des randonnées.

3. Projets

- **APC :** Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le lundi et le jeudi de 12h à 12h30.

Un conseil des maîtres détermine les besoins des élèves et constitue des petits groupes (5 enfants maximum) avec les enfants des classes de GS ayant des besoins identifiés pour le moment.

Le travail se fait en fonction des besoins des élèves concernés de période à période avec une demande d'autorisation parentale.

La priorité est donnée au développement du langage oral et écrit, un peu de connaissance des nombres également.

➤ Projets 2025-2026

→ Classe en forêt tous les mardis matin.

Coût du projet : 1900 € (bâches, jerricans, thermos, toilettes sèches portatives...)

financement mairie par le biais de l'APE: 1700€ remerciements à la mairie pour cette généreuse dotation ainsi qu'à l'APE qui a constitué un dossier de demande.

financement APE : 200€

Chaque mardi, toute l'école passe la matinée en forêt (bois de Matisse).

Trajet effectué à pied.

Nécessité de deux parents par classe accompagnateurs. Inscription par trimestre.

Une collation est prévue dans la matinée. Elle est préparée par les familles, en rotation, sur inscription par trimestre.

Les enfants doivent être habillés selon la météo avec des vêtements qu'ils peuvent salir (surcombinaison de pluie, bottes ou vêtements de ski pendant la période froide, pantalon couvrant les jambes aux beaux jours).

Le tableau d'inscription sera bientôt numérique et interactif.

Objectifs principaux :

transversaux : développement de l'habileté motrice, de l'endurance, de l'autonomie, de l'entraide

disciplinaires : connaissance du vivant ; des saisons, de la faune et de la flore, autres objectifs des programmes de l'école maternelle

→ Classe découverte (classe de mer)

lieu : Dolus d'Oléron (centre du moulin d'Oléron)

dates : du lundi 30 au mardi 31 mars 2026

niveaux concernés : PS MS GS

nombre de classes : toute l'école

objectifs principaux: vivre une expérience en dehors du cadre familial, développer l'autonomie, l'entraide et la solidarité, découvrir le milieu marin et le littoral, les animaux du bord de mer.

activités : pêche à pied, laisse de mer, land'art, randonnée dune et forêt.

Budget prévisionnel : 7500 €+ transports (aller-retour et sur site)

part des familles (50 à 60 €)

part mairie : 3500€

APE 1300 €

coopérative scolaire : 500€

→ **projet d'école** : le projet d'école s'articule sur trois axes.

Le premier axe concerne la vie et le bien être de l'élève, les climat scolaire. Les actions de cette année sont l'emprunt de livres, permettre aux enfants d'avoir accès à des ressources littéraires variées (albums, documentaires, imagiers...) ainsi que la classe en forêt et le séjour de classe de mer.

Le second axe vise la réussite de chacun des élèves en définissant collectivement des objectifs d'enseignement et en proposant des progressions pour les atteindre. Pour cela nous mettons en place un outil de suivi des élèves regroupant les informations données en conseils de cycle, et en conseil de maîtres, les suivis des élèves en orthophonie, au CMP, ou tout élément de santé ou d'aide dont l'enfant a bénéficié ou en cours. L'objectif est un meilleur suivi des élèves, une meilleure répartition des apprentissages sur un même cycle, une meilleure réussite aux évaluations de CP, une harmonisation entre les cycles et d'éviter la perte d'informations d'une année sur l'autre, d'un cycle à l'autre.

Le troisième axe concerne la formalisation et la valorisation des actions et projets menés pour rendre lisibles les parcours de l'élève (citoyen, santé, culture...). Depuis deux ans les informations sont sous forme de publications numériques visibles sur les outils numériques et smartphone et les familles peuvent créer des notifications pour être informées dès qu'une nouvelle publication est déposée.

→ **semaines de la maternelle, des langues, du goût...**

- L'école a participé à la semaine du goût : confection de pain en classe et visite du fournil pour les GS.

Nous souhaitons participer aux autres événements tels que la semaine de la maternelle et la semaine des langues, éventuellement la semaine du jardinage.

→ **développement durable**

Un élevage de petites bêtes en classe sera prévu pour la dernière période dans les trois classes (vers à soie) et la classe en forêt.

→ **concert/spectacles/sorties** :

Spectacles : La mairie offre à chaque classe un spectacle à Soëlys, pour les PS-MS, le jeudi 18 décembre 2025,

Cueillette fabulette, randonnée, sortie dans les bois, sortie à la bibliothèque pour tous de Soëlys

→ **« lire et faire lire »** : Corinne Reveilleau a repris les lectures le jeudi après-midi. Les enfants apprécient énormément ces moments partagés.

→ **BCD (bibliothèque de l'école)** :

Mobilier commandé par l'APE. Classement des livres de BCD pour venir avec les élèves lire et emprunter des livres.

4. PPMS sécurité et travaux

→ Nous avons réalisé un exercice incendie le 7/11/25, un exercice PPMS alerte intrusion le 7/10/2025 et confinement risques majeurs sont prévus en seconde période.

Il apparaît la nécessité d'avoir une alarme spécifique pour prévenir d'une intrusion. Actuellement nous avons des talkies walkies dans les 2 bâtiments maternelle et dans les deux bâtiments élémentaires (4 talkies) mais lorsqu'on active un talkie pour émettre une alerte, les autres talkies s'étant mis en veille ne reçoivent pas le message.

L'école demande une alarme, à l'instar de l'alarme incendie, qui puisse être déclenchée par tous, de partout dans l'école et qui soit clairement identifiable par tous, même du personnel remplaçant.

La mairie est en contact avec d'autres communes pour étudier une solution. Elle s'est rapprochée de Cognac et est en étude de devis.

Mme Marais propose à la directrice de contacter le référent sécurité.

La directrice informe que le jeudi 16 octobre, vers 17h30 : un individu armé d'une arme blanche a été vu par des parents sur le parking Lucien petit aux abords des écoles, s'en prenant à des voitures. Ni la police municipale, ni la police nationale qui recherchaient l'individu en effectuant des rondes autour du parking dans les rues avoisinantes (rue des Lilas), n'ont prévenu les garderies des 2 écoles. La responsable du service périscolaire de la mairie n'a pas été informée.

La directrice attire l'attention sur la nécessité de communiquer ce type d'information aux écoles afin qu'elle puissent mettre en place le PPMS s'il s'agit du temps scolaire, renforcer la vigilance s'il s'agit du temps périscolaire.

Sécurité : le fait qu'il y n'y ait presque plus de circulation (il reste quelques contrevenants) rue de la Paix a amélioré la sécurité des enfants et limité le risque d'accident devant l'entrée de l'école.

Les enfants peuvent toujours sortir en poussant la porte coupe feu.

Nous proposons de placer une feuille brise vue sur la porte d'entrée : un type miroir sans tain pour ne pas être vu depuis l'extérieur mais voir depuis l'intérieur sur la vitre du haut ; brise vue occultant sur la vitre du bas (pour décourager les enfants de tenter de sortir)

→Travaux / Demandes, point de situation :

demande de peindre des ellipses dans les classes (au sol)

Prise Ethernet classe orange

descente de gouttière fuit

trous et bords du tapis amortisseur de la cour à reboucher/recoller.

Aucune proposition n'a été faite par M.Prades à la directrice, contrairement à ce qui est écrit sur le CR du conseil d'école du 20/06/2025.

Un parent d'élève s'est chargé des réparations des vélos et draisennes achetés avec la coopérative scolaire.

5. Coopérative scolaire et farandole des parents

(Intervention de Mr HUGON)

solde actuel : 778, 90 e sur le compte ; 25,33 e dans la caisse.

- Entrée : coopérative scolaire + 975 e (environ 71 /100)

- Sorties : adhésion occe + assurances 169,98 e

chariot classe au bois : 96,99 e

Cueillette Fabulette : 33,40 e

arrhes Oléron : 500 e

matériel pédagogique divers : 84,08 e

Dépenses prévisionnelles

500 e pour classe découverte Oléron (une partie sera dédiée à l'aide pour les familles en difficulté financière).

→Farandole des parents

Le nouveau bureau est constitué de :

- Présidente : Anne SOULEYREAU
- Trésorière : Maude Ricaud
- Secrétaire : Héloïse Autexier

Un grand merci à l'APE pour les participations financières à la classe découverte (1300€ grâce aux actions effectuées l'année dernière et cette année) et à la classe dehors (1700€ en subvention Mairie demandée par l'association).

Une page Facebook est dédiée à l'association, vous y retrouvez les animations, les projets et les informations. Vous retrouvez aussi des informations sur le site de l'école.

7. Questions diverses :

Prochains conseils d'école :

- vendredi 20 mars 2026 à 17h30 (élections municipales le 15 et 22 mars, Mme Marais ne sera pas présente)
- vendredi 19 juin 2026 à 17h30.

Séance levée à 19h30. Pot de l'amitié.

Secrétaire de séance : M HUGON

Présidente : Mme BAUMANN